

# Morges

Commune de Morges, district de Morges, canton de Vaud

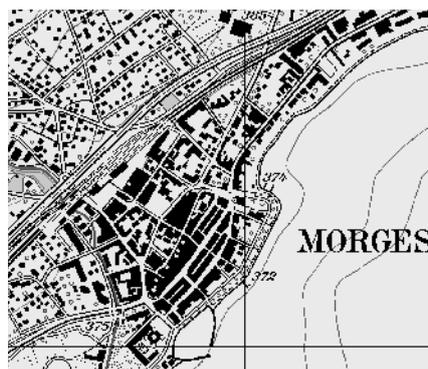
ISOS  
Ortsbilder®



Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne



Carte Siegfried 1891



Carte nationale 2009

L'une des villes neuves la plus spectaculaire du canton, très bien préservée, cossue. Remarquables espaces publics au bord du lac. Faubourgs et quartiers résidentiels des 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. Secteur urbain développé suite à l'arrivée du train entre la gare et la vieille ville.

## Petite ville/bourg

XX/	Qualités de situation
XX/	Qualités spatiales
XXX	Qualités historico-architecturales

## Morges

Commune de Morges, district de Morges, canton de Vaud



1 Rives du Léman, quai



2



3 Casino-Théâtre, 1898-1900



4 Convergence de la Grand-Rue et de la rue Louis-de-Savoie



Base du plan: PB-MO 1:5000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 05/2014

Emplacement des prises de vue 1: 10 000

Photographies 2009 : 15

Photographies 2013 : 1-14, 16-43



5



6



7 Temple, 1769-76



8

**Morges**

Commune de Morges, district de Morges, canton de Vaud



9 Rue Louis-de-Savoie, église cath., 1842–44



10



11



12 La Douane, 18<sup>e</sup>–20<sup>e</sup> s.



13 Faubourg méridional, vers 1836–43, à droite place Dufour



14 Château, fin 13<sup>e</sup>, remanié au 16<sup>e</sup> s.



15 Hôtel de Ville, vers 1520–20



16 Grand-Rue

**Morges**

Commune de Morges, district de Morges, canton de Vaud



17 Rue de Couvaloup



18 Rue Centrale



19 Modeste développement du 19<sup>e</sup> s. à la rue des Fossés



20 Rue de la Gare



21 Front septentrional de la place Dufour



22 Port aménagé en 1690–96



23 Maison Berlin, 1764



24 Quartier résidentiel occidental



25 Rue des Uttins



26 Maison de maître La Prairie, vers 1803

## Morges

Commune de Morges, district de Morges, canton de Vaud



27 Place de la Gare, station ferroviaire, 1861, transf. en 1954



28 Immeuble locatif, 1955



29 Rue Centrale



30 Tronçon supérieur de la rue de la Gare



31 Intersection rue de la Gare – rue des Charpentiers, au centre groupement d'habitations Derrière-la-Ville, 1871–99



32 Rue du Sablon



33



34 Rue Docteur-Yersin



35 Avenue des Pâquis

**Morges**

Commune de Morges, district de Morges, canton de Vaud



36 Quartier des Pâquis, propriété vue de la rue de Lausanne



37 Rue du Lausanne, poche artisanale



38 Faubourg septentrional, 18<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> s.



39 Faubourg septentrional, rue de Lausanne



40 Maison de Seigneux, vers 1774



41 Place du Temple



42 Faubourg septentrional, rue de Lausanne



43 Points d'accostage, quai et jardins du faubourg septentrional



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,  
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Vieille Ville, anc. ville neuve fondée en 1286 par Louis de Savoie au bord du Léman, plan orthogonal marqué par deux longues et larges rues principales et des parcelles étroites, fronts de bâtiments contigus composés de maisons de trois à quatre niveaux avec rez commercial, princ. 18 <sup>e</sup> -19 <sup>e</sup> s., quelques réalisations 20 <sup>e</sup> s.	A	×	×	×	A			1,3-12, 15-19,41, 42
EI	1.0.1	Hôtel de Ville de style goth. tardif, vers 1515-20, tour d'escalier saillante surél., 1588-89, portail monumental, 1682, arcades au rez, 1748, annexe méridionale, 1620, rénovation, 1944-47				×	A			15
	1.0.2	Place de l'Hôtel-de-Ville, anc. place du Marché, att. 1329, seule place planifiée dès l'origine de l'agglomération						o		15
EI	1.0.3	Anc. Grenette-Casino, imposant bâtiment de style néoclassique doté d'élégantes arcades, 1822-27, rez ayant abrité la poste, 1897-1961, act. annexe de l'Hôtel de Ville, rénovation en cours				×	A			15
	1.0.4	Hôtel du Mont-Blanc, implantation att. dès 17 <sup>e</sup> s., reconstr. comme hôtel des Alpes, 1856-57, agr. 1875, attique reconstr. vers 1976						o		
	1.0.5	La Douane, 1785, porte cochère en façade S, 1840, important remaniement, 1955-57, act. bureaux et commerces						o		12
	1.0.6	Immeubles, l'un abritant un garage et des logements, l'autre des bureaux, grands volumes déparant l'entrée dans la Vieille Ville, prob. années 1950/vers 1968							o	
	1.0.7	Passage de la Couronne percé en 1860, débouché de la rue des Fossés et accès à la Vieille Ville (également 0.3.1, 2.0.3)						o		
	1.0.8	Rue Centrale, prolongement vers la rue des Fossés, 1842, élargissement sur la Grand-Rue, 1892, bordée d'un grand magasin et d'immeubles urbains, 3 <sup>e</sup> q. 20 <sup>e</sup> s.						o		18
	1.0.9	Secteur de la rue de Couvaloup, att. 1318, bâti plus modeste avec plusieurs reconstructions/transmutations, 2 <sup>e</sup> m. 20 <sup>e</sup> s.						o		17
EI	1.0.10	Anc. collège de Couvaloup, avec cave communale au rez, 1574-80, reconstruction partielle avec tour d'horloge au décor éclectique, 1881-84, rén. 1990-91				×	A			
	1.0.11	Chapelle réf. de langue allemande, transformation d'une maison privée, sobre décor néogoth., 1891						o		17
	1.0.12	Immeubles locatifs contigus de six niveaux avec rez commerciaux, années 1950/60, rupture d'échelle et de style architectural dans le front donnant sur la place Saint-Louis							o	
	1.0.13	Eglise cath. St-François-de-Sales, un des premiers sanctuaires néogoth. du canton, pignon sur rue avec décor en molasse, 1842-44, rest. 1986-87						o		9
EI	1.0.14	Casino-Théâtre, façades dotées d'un riche décor mêlant éléments néoclassiques et néobaroques, utilisation précoce du béton armé, 1898-1900, act. restaurant				×	A			3,9
EI	1.0.15	Anc. grenier, imposant volume doté de petits percements, 1690-92, caserne militaire, 1862-1972, rest./transf. en centre culturel, 1988-90				×	A			
P	2	Quartier résidentiel et commercial dense, situé sur un terrain plat entre la gare et la Vieille Ville, développé suite à l'arrivée du chemin de fer, princ. immeubles contigus de quatre à sept niveaux, dès m. 20 <sup>e</sup> s., quelques bâtiments de gabarit généralement inférieur, ess. 2 <sup>e</sup> m. 19 <sup>e</sup> s.-1 <sup>er</sup> m. 20 <sup>e</sup> s., quelques réalisations 20 <sup>e</sup> s.	C	/		×	C			13,18,20, 21,27-33
	2.0.1	Groupement religieux et scolaire constitué par la communauté de l'Eglise libre, anc. école supérieure de jeunes filles, 1862, extension gymnasiale, 1902						o		
	2.0.2	Chapelle des Charpentiers, anc. chapelle de l'Eglise libre, bâtiment très simple coiffé d'une toiture en bâtière, 1861-62, remanié 2005						o		
	2.0.3	Passage de la Couronne percé en 1860, débouché de la rue des Fossés et accès à la Vieille Ville (également 1.0.7, 0.3.1)						o		

## Morges

Commune de Morges, district de Morges, canton de Vaud

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	2.0.4	Immeubles d'habitation, dont un anc. hôtel, rez publics, prob. fin 19 <sup>e</sup> s./années 1920–30						o		20
	2.0.5	Immeuble locatif avec rez commercial, épousant la courbe de la rue et abritant dès l'origine le cinéma Odéon, 1940						o		13,21
EI	2.0.6	Immeuble de rapport bourgeois, riche décor de façade, 1911, dépendances				×	A	o		
EI	2.0.7	Groupement d'habitations Derrière-la-Ville, plan d'ensemble de 1865, maisons bourgeoises et immeubles de rapport contigus de princ. trois niveaux, vers 1871–99				×	A			31
	2.0.8	Bâti anc. subsistant sur la rue du Sablon et formant un double front, maison, prob. fin 19 <sup>e</sup> s., immeubles locatifs, 1904–05/prob. années 1940/50						o		
	2.0.9	Façade de sept niveaux d'un bâtiment empilant commerces, bureaux et logements, composition très visible de la place de la Gare, fin 20 <sup>e</sup> /déb. 21 <sup>e</sup> s.						o		
	2.0.10	Immeuble de trois niveaux avec café spacieux au rez, grande hauteur du premier étage, 1934, surélévation de trois niveaux d'habitations en gradins, 1980						o		29
EI	2.0.11	Immeuble locatif de cinq niveaux, certaine monumentalité adoucie par une volumétrie très articulée, jardin protégé à l'arrière, partie commerciale au rez, 1932				×	A			32
	2.0.12	Bâti de gabarit inférieur mêlant activités de service et logement ; maisons avec jardin, petit locatif, ateliers et dépôt, prob. 2 <sup>e</sup> m. 19 <sup>e</sup> s.–1960						o		33
	2.0.13	Bâti résidentiel et agricole implanté sur une anc. connexion entre la ville et l'arrière-pays ; maisons, années 1840, transf./reconstr. 1867/fin 19 <sup>e</sup> –déb. 20 <sup>e</sup> s., ferme, 1835–37, transf. 1872/déb. 21 <sup>e</sup> s.						o		33
	2.0.14	Fabrique de pâtes alimentaires, grand volume de quatre niveaux, 1952, agr. 1982/1996/2005						o		
E	2.1	Plate-forme ferroviaire à un niveau supérieur, grande surface utilisée comme parking et bordée d'entrepôts, 1861/déb. 20 <sup>e</sup> s., place de la Gare à un niveau inférieur, ouverte sur la rue de la Gare	B	/	/	×	B			27–30
EI	2.1.1	Gare, corps central flanqué de deux ailes plus basses, 1861, transf. 1954, extension vitrée au rez, marquise, 1997				×	A	o		27
	2.1.2	Immeuble locatif de sept niveaux doté d'une façade-grille, corps bas débordant au rez avec activités publiques, 1955						o		28–30
	2.1.3	Agrandissement de la place de la Gare, mur de soutènement marquant la différence entre les niveaux de la plate-forme et de la place, 1997						o		
P	3	Quartier des Pâquis, bâti résidentiel de faible densité implanté ess. sur l'avenue des Pâquis, princ. maisons individuelles généralement cossues en ordre détaché, 1837–déb. 20 <sup>e</sup> s., jardins arborisés, quelques immeubles locatifs et poches artisanales, ess. 20 <sup>e</sup> s.	B	/	×	×	B			4,34–37
	3.0.1	Immeubles locatifs de quatre et cinq niveaux, parties commerciales au rez, front bâti très présent, prob. années 1950–60						o		
	3.0.2	Groupement très serré de quatre maisons individuelles de style régionaliste, 1911						o		34
	3.0.3	Infirmerie, 1896–97, transf. 1934/47, ailes surél., 1957, établissement médico-social dès 1975, grand jardin arborisé						o		
	3.0.4	Immeubles locatifs de trois et quatre niveaux marquant un front sur l'avenue des Pâquis, 2 <sup>e</sup> t. 20 <sup>e</sup> /prob. déb. 21 <sup>e</sup> s.						o	o	
	3.0.5	Deux poches artisanales sur la rue de Lausanne, ateliers, dépôts, maison et deux petits locatifs, fin 19 <sup>e</sup> –années 1950						o		37

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	4	Quartier résidentiel, maisons individuelles et quelques petits locatifs en ordre détaché au sein de jardins arborisés, ess. années 1930–50, quelques réalisations dès m. 20 <sup>e</sup> s.	B	/	/	/	<b>B</b>			24,25
	4.0.1	Bâti au gabarit plus conséquent, maison cossue, 1910–11, immeubles locatifs de trois ou cinq niveaux, années 1960/années 2000						o		
E	0.1	Complexe du château, reprenant en partie le tracé de ses anc. défenses extérieures, cour d'entrée à l'E, 1836–39, entourée d'une barrière métallique, 1947–50, cour de service à l'O, dépôts de deux niveaux de l'arsenal cantonal, corps central reconstr. 1871, deux ailes, vers 1890/1928	A	X	X	X	<b>A</b>			14
EI	0.1.1	Château de type régulier géométrique, prob. 1286–96, fortement remanié, 1540–50, siège du bailli jusqu'en 1798, arsenal cantonal dès 1804, installation de musées dès 1925				X	<b>A</b>			14
E	0.2	Faubourg méridional établi selon un plan de lotissement contraignant, rang homogène de maisons bourgeoises de deux à trois niveaux contiguës, jardins arborisés à l'arrière, vers 1836–43	A	X	X	X	<b>A</b>			13,20
E	0.3	Modeste développement sur la rue des Fossés créée vers 1830, princ. maisons de deux niveaux contiguës, plusieurs rez commerciaux, 2 <sup>e</sup> –dernier q. 19 <sup>e</sup> s., remaniements et garages, 20 <sup>e</sup> s.	AB	/	/	X	<b>B</b>			19
	0.3.1	Passage de la Couronne percé en 1860, débouché de la rue des Fossés et accès à la Vieille Ville (également 1.0.7, 2.0.3); tronçon bordé de façades de trois à quatre niveaux, 19 <sup>e</sup> –déb. 21 <sup>e</sup> s.						o		
E	0.4	Faubourg septentrional s'étendant sur le côté lac de la rue de Lausanne, ess. maisons bourgeoises de deux et trois niveaux, princ. contiguës, 1782–vers 1795/1836–87, jardins arborisés	A	X	X	X	<b>A</b>			1,38,39,42,43
	0.4.1	Petit locatif de deux niveaux, fin 20 <sup>e</sup> –déb. 21 <sup>e</sup> s.						o		
	0.4.2	Anc. salle d'exposition d'un garage, prob. années 1950, surélévation dotée d'un toit en bâtière et réaffectation en restaurant à l'emporter, 2 <sup>e</sup> m. 20 <sup>e</sup> /déb. 21 <sup>e</sup> s., grande visibilité, forme et fonction incongrue							o	
	0.4.3	Maison individuelle au volume très ramassé, années 1970						o		
E	0.5	Groupement de La Prairie, composition symétrique de bâtiments organisés sur une cour, dépendances rurales, prob. 1 <sup>er</sup> m. 19 <sup>e</sup> s., transformations dernier q. 20 <sup>e</sup> s., grand jardin	A	X	X	/	<b>A</b>			26
EI	0.5.1	Maison de maître, façade lac marquée par des pilastres colossaux et par le volume saillant d'un salon ovale au rez, vers 1803, rén. vers 1872				X	<b>A</b>			26
EE	I	Quais et parc public, espaces arborisés dédiés à la promenade et au délassement gagnés sur le lac par complements, 1851–années 1930, dégagement côté lac des principales composantes historiques	a			X	<b>a</b>			1,2,14,22,43
	0.0.1	La Morges (également 0.0.23), cours canalisé franchi par plusieurs passerelles piétonnes, bordé de part et d'autre d'une rangée d'arbres						o		
	0.0.2	Kiosque à musique au centre d'un des réseaux de chemins du parc de l'Indépendance, 1897, démoli 1961, reconstr. 1987						o		
	0.0.3	Club-house du Club nautique morgien, doté d'un restaurant, 1966, espace semi-privé au bord du Léman						o		

## Morges

Commune de Morges, district de Morges, canton de Vaud

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
EI	0.0.4	Port formé de deux môles curvilignes, 1690–96, guérites prob. années 1690/1734–36, activités commerciales jusqu'au 19 <sup>e</sup> s.				×	<b>A</b>			22
	0.0.5	Débarcadère, 1954, en remplacement de la première jetée constr. vers 1855 contre le port						o		
PE	II	Espace tampon entre des groupements correspondant à différentes phases de croissance de l'agglomération, assurant un dégagement au temple ; fort impact du trafic sur la place Saint-Louis, créée en 1902	a			×	<b>a</b>			1,7,16,17,40–42
EI	0.0.6	Temple, sobriété des façades de la nef, opulente composition influencée par le classicisme français de l'imposant massif O incorporant une tour, 1769–76, rest. 2005–12				×	<b>A</b>			1,7,16,17,42
	0.0.7	Secteur accueillant des fonctions publiques dès 1894, bâti détaché en périphérie d'un jardin arborisé, dont anc. maison bourgeoise dite de Seigneux, vers 1774, agr. 1853, hôtel de police vers 1992						o		40
EI	0.0.8	Maison Mayor, maison cossue de trois niveaux, 1771–75, anc. siège du Tribunal de district, 1945–2000, act. princ. bureaux de l'administration publique				×	<b>A</b>			
	0.0.9	Bâtiment administratif cantonal, volumétrie imposante de quatre à six niveaux, très articulée côté jardin, plus sévère côté rue, 1995–97						o		40
PE	III	Secteur regroupant d'importantes opérations de reconstruction, ess. immeubles locatifs de quatre ou six niveaux, rez commerciaux, années 1980/dès déb. 21 <sup>e</sup> s.	b			/	<b>b</b>			18,31–33
PE	IV	Bâti résidentiel dense sur un anc. secteur industriel où se trouvaient les usines Oulevay, immeubles locatifs de quatre et cinq niveaux, certains rez abritant des bureaux, fin 20 <sup>e</sup> /déb. 21 <sup>e</sup> s.	b			/	<b>b</b>			
	0.0.10	Cave de la Côte, corps central flanqué de deux ailes plus basses, grandes toitures à croupe ou à demi-croupe, 1929, aile O postérieure						o		
	0.0.11	Trois maisons, à savoir La Bruyère, édifice cossu inspiré des « villas normandes », vers 1882, et deux bâtisses d'inspiration régionaliste, plus petites, vers 1905						o		
PE	V	Jardins richement arborisés dominant l'un des accès principaux à l'agglomération, terrain d'exercice de l'Abbaye de l'Arc depuis 1869, avec pavillon, m. 18 <sup>e</sup> s.	ab			×	<b>a</b>			23
	0.0.12	Immeuble locatif de cinq niveaux, ligne de façade brisée, années 1970						o		23
EI	0.0.13	Maison cossue dite Berlin au débouché d'un anc. chemin vicinal, 1764, annexe d'origine rurale, vers 1825, act. hôtel, marquant l'une des entrées de l'agglomération				×	<b>A</b>			23
EE	VI	Parc des Sports, secteur en très grande partie gagné sur le lac par complements, années 1960, dégagement significatif dans l'approche du noyau historique par l'O ; divers terrains et équipements sportifs, dont piscine en plein air, 1964 ; parking	ab			×	<b>a</b>			
	0.0.14	Pont sur la Morges, reconstr. en maçonnerie 1751–52, tablier plusieurs fois élargi au cours du 20 <sup>e</sup> s.						o		
	0.0.15	Platanes particulièrement développés, point culminant d'une riche arborisation accompagnant l'avenue Ignace-Paderewski						o		
	0.0.16	Anc. stand de tir avec salle à l'étage, 1807–12, transf. 1880–82 suite au déplacement de l'activité de tir						o		

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
EE	VII	Partie du pied du coteau couverte de prés, en partie boisée ; arborisation dense et continue le long de l'avenue Ignace-Paderewski ; maison de maître Les Cèdres, vers 1857, immeuble locatif, 2012, autres bâtiments de logement en chantier	ab			/	a			
EE	VIII	Bande occupée par les voies ferrées et l'autoroute au pied du coteau, marquant une profonde césure dans l'agglomération	b			X	b			27
	0.0.17	Autoroute A1, tronçon Lausanne–Genève, 1961–64						o		
	0.0.18	Ligne de chemin de fer Yverdon–Morges, 1855–56, puis Genève–Lausanne, ouverte 1858						o		
	0.0.19	Secteur résidentiel isolé, maison vigneronne, vers 1847, anc. maison de maître, 1823, maison individuelle et petits locatifs, 20 <sup>e</sup> s.						o		
EE	IX	Dégagement autour de La Prairie, couvert princ. de champs, nombreux arbres animant les accès et les abords du bâti, notamment côté lac ; étroit vallon encaissé de la Morges à l'E	ab			/	a			
	0.0.20	Allée de tilleuls axée sur la composition symétrique de La Prairie						o		
	0.0.21	Immeuble locatif isolé de quatre niveaux, années 1940/50						o		
EE	X	Vallon de la Morges, étroite dépression avec versants à la pente prononcée recouverts de forêts	a			/	a			
	0.0.22	La Chaumière, maison de maître dans une clairière sur un replat, composition asymétrique côté lac, reconstr. 1875–76						o		
	0.0.23	La Morges (également 0.0.1), tracé naturel du cours d'eau						o		
EE	XI	Développements résidentiels, commerciaux et administratifs, grands bâtiments détachés d'un à six niveaux, 20 <sup>e</sup> –déb. 21 <sup>e</sup> s., jardins	b			/	b			
	0.0.24	Fonderie Neeser créée en 1947, ateliers, 1947–91, maisons au sein de jardins arborisés, prob. années 1940–50						o		
	0.0.25	Patinoire des Eaux Minérales, grande toiture courbe en Eternit, reconstr. 1991–93						o		
	0.0.26	Développement résidentiel de faible densité sur le coteau, maisons individuelles et petits locatifs, dès début 20 <sup>e</sup> s., groupements locatifs, années 1960–70						o		27,29
	0.0.27	Tour du Moulin, 19 niveaux sur sous-sol semi-enterré, construction de type préfabrication lourde, 1966–69						o		27,29

## Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Morges se situe au bord du Léman, à une dizaine de kilomètres à vol d'oiseau à l'ouest du centre de Lausanne. Le rivage de la baie sur lequel se trouve la majorité de la localité était déjà peuplé à l'époque préhistorique, comme le prouvent d'importants vestiges archéologiques provenant de quatre stations lacustres, occupées entre le Néolithique et le Bronze final. A l'époque gallo-romaine et au Haut Moyen Age, le site semble en revanche avoir été peu habité. Il devait probablement faire partie du domaine agricole de l'une des diverses « villae » dont les restes ont été repérés dans les communes alentour.

### Fondation d'une ville neuve

S'inscrivant dans le vigoureux phénomène de création urbaine qui eut lieu dans le Pays de Vaud entre le début du 13<sup>e</sup> et le milieu du 14<sup>e</sup> siècle, une ville neuve fut fondée en 1286 par Louis 1<sup>er</sup> de Savoie. A un niveau politique large, cette action intervint dans un contexte tendu entre l'empereur Rodolphe de Habsbourg, l'évêque de Lausanne et la maison de Savoie. Cette dernière connaissait en outre une période agitée, avec la difficile succession du comte Philippe 1<sup>er</sup>. Louis de Savoie venait d'ailleurs, dans ce cadre, de recevoir la seigneurie de Vaud, un apanage créé tout spécialement pour lui, qui était compris entre les cours d'eau de la Veveyse et de l'Aubonne. La nouvelle cité prit le nom de la rivière sur le delta de laquelle elle s'implanta : la Morges. Les spécialistes en onomastique font aujourd'hui remonter ce terme à la racine indoeuropéenne mer(e)g, qui signifie marais ou mouiller. Morges signifierait donc rivière marécageuse.

En parallèle à la construction de la ville fortifiée, dont le plan relevait du type zähringien, Louis de Savoie fit élever un château fort. Malgré la présence d'un sanctuaire à l'intérieur de l'enceinte – premier édifice public mentionné, en 1305 –, la localité dépendait au spirituel de l'église paroissiale de Joulens, un village aujourd'hui disparu qui était situé sur le coteau.

En fondant Morges, Louis de Savoie occupait un secteur clé du réseau des voies de communication,

car la ville neuve se trouvait sur la route du col du Grand-Saint-Bernard, ainsi que sur l'un des débouchés des axes traversant le Plateau. Dotée d'un port, la cité devint d'ailleurs au Moyen Age un point de rupture de charge pour le trafic commercial. Le seigneur engrangeait les bénéfices de péages rémunérateurs installés sur la route du lac et sur le port. Les franchises qu'il accorda à ses sujets favorisèrent en outre l'essor économique de l'agglomération.

Il est possible que la structure urbaine n'ait été primitivement planifiée que dans sa moitié méridionale, la place de marché – actuelle place de l'Hôtel-de-Ville – ayant ainsi été placée à mi-parcours des deux rues principales. La ville neuve se serait ensuite rapidement étendue vers le nord-est, les deux axes principaux étant prolongés, tandis qu'une troisième voie, l'actuelle rue de Couvaloup – attestée en 1318 – fournissait des lotissements supplémentaires. L'affluence de nouveaux habitants fit même envisager, au début du 14<sup>e</sup> siècle déjà, une extension additionnelle, toujours vers le nord-est. L'interruption de la croissance urbaine, survenue en 1350, stoppa l'urbanisation de ce quartier en devenir, qui se transforma dès lors en jardins. La stagnation qui eut lieu au cours de la seconde moitié du 14<sup>e</sup> siècle – époque marquée par des épidémies – persista durant le 15<sup>e</sup> siècle, caractérisé, lui, par un contexte de dégradation économique.

Les maisons de la ville neuve furent d'abord érigées en bois. Les premières constructions résidentielles bâties en pierre sont mentionnées en 1367 et en 1403. Le château proprement dit était protégé par un système défensif dont l'élément le plus visible était une grande enceinte extérieure, édifiée – ou « améliorée » – entre 1379 et 1390. Reliée à l'enceinte urbaine, cette muraille était baignée par les eaux du lac dans sa partie sud-est. Ces travaux furent réalisés alors que les terres de la seigneurie de Vaud étaient repassées sous l'autorité directe du comte de Savoie, suite à leur vente à ce dernier, en 1359, par la petite-fille de Louis de Savoie. Cette transaction signifia la fin de ce que les historiens modernes nommeront la baronnie de Vaud. Avec Moudon, Nyon et Yverdon, Morges fit par ailleurs partie des quatre « bonnes villes » du Pays de Vaud savoyard.

### Une agglomération contenue dans son enceinte

Les limites urbaines du début du 14<sup>e</sup> siècle constituèrent le cadre dans lequel la ville médiévale fut contenue jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle. Elles étaient matérialisées par une muraille, à laquelle s'ajoutaient des fossés et des lices. Côté lac, la défense était assurée par des propriétés nobles parfois importantes. Une muraille sera construite plus tard sur ce côté de l'agglomération, comme l'attestent des vues de Morges des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles. L'enceinte était percée de deux portes de ville, situées aux extrémités de l'axe aujourd'hui appelé Grand-Rue.

Des moulins installés le long de la Morges, en amont de la localité, sont mentionnés dès 1333. L'activité commerciale, à l'origine même de la prospérité morgienne, se développa surtout dans la partie méridionale de la ville médiévale, autour du port et de la place du Marché. Trois ou quatre fois par an, de grandes foires se tenaient dans la Grand-Rue et dans la rue Louis-de-Savoie. Le travail du cuir fut dès le Moyen Age un secteur important de l'économie locale et perdura jusqu'au 20<sup>e</sup> siècle. Les cordonniers, cités surtout aux 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles, étaient alors de riches propriétaires.

En 1475, dans le cadre des guerres de Bourgogne, Morges fut prise par les Confédérés, qui la pillèrent et incendièrent le château. Entre 1500 et 1515, un couvent des frères mineurs de l'Observance, appelé aussi abbaye des cordeliers, fut édifié vers l'entrée méridionale de la ville médiévale, hors les murs. En ce qui concerne l'organisation politique municipale, des syndics ou gouverneurs sont signalés à partir de 1375 et l'administration communale remonte probablement à la création de Morges. La collectivité se dota en 1511 de statuts, c'est-à-dire d'un véritable règlement communal, puis commanda la construction d'un Hôtel de Ville sur la place du Marché.

### Domination bernoise et nouveaux équipements

En 1536, les Bernois envahirent le Pays de Vaud et y introduisirent la Réforme. Morges devint alors le chef-lieu d'un bailliage et fut érigé en paroisse. Le château devint le siège du bailli. Pour répondre aux progrès de l'artillerie, pratiquement toute sa moitié supérieure fut reconstruite entre 1540 et 1550. Les matériaux

destinés à cet important chantier provinrent majoritairement des bâtiments du couvent, qui, longtemps encore, servirent de carrière pour d'autres travaux.

Au 16<sup>e</sup> siècle, alors que l'agglomération vivait un processus de densification, Morges accueillit de nombreux réfugiés protestants, qui contribuèrent au renouvellement des arts et de l'artisanat. Mentionnée en 1584, mais établie sans doute au début du 16<sup>e</sup> siècle, une route de contournement – qui correspond à l'actuelle rue des Charpentiers – permettait au trafic de passer par Morges sans traverser le noyau urbain. A la fin du siècle, la localité reçut de nouveaux équipements. En 1574–1580 fut élevé le collège de Couvaloup, la seconde institution de ce type en Pays de Vaud. Dès 1690 fut construit un grenier, le premier édifié par LL. EE. dans leur « belle province ». Une partie de ce bâtiment logea un magasin à sel jusqu'en 1738 environ. A la même époque, le régime bernois fit aménager un nouveau port, qui fut jusqu'à la fin du 18<sup>e</sup> siècle le plus grand bassin abrité de la rive vaudoise. Les halles érigées en 1558–1560 pour entreposer les marchandises en transit furent reconstruites en 1785 et s'appelèrent, dès lors, la Douane. Dès la fin du 17<sup>e</sup> siècle, le grand nombre de maisons habitées par des notaires et des fonctionnaires aisés atteste de l'importance de Morges en tant que centre administratif. En 1798, les catégories socioprofessionnelles les plus nombreuses étaient, par ordre d'importance, les rentiers, les marchands, les vigneronns, les agriculteurs, les cordonniers, les tailleurs, les charpentiers et les menuisiers. Durant la seconde moitié du 18<sup>e</sup> et au 19<sup>e</sup> siècle, la plupart des maisons, ou tout du moins leurs façades, furent reconstruites.

Un changement dans le rapport culturel à la nature et l'émergence de nouvelles pratiques sociales furent à l'origine de l'apparition, dès le dernier quart du 17<sup>e</sup> et au 18<sup>e</sup> siècle, de lieux dédiés aux activités sportives ou d'agrément, telles les promenades publiques notamment. Situés sur les côtés sud-ouest et nord-est du noyau médiéval, ces aménagements furent les amorces de plusieurs dégagements importants qui existent toujours actuellement.

**Premières constructions extra-muros**

La ville, contenue durant près de 500 ans dans son enceinte médiévale, se développa dès la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle au-delà de ce corset. Cette expansion urbaine alla de pair avec le comblement des fossés – qui, débuté timidement au 18<sup>e</sup> siècle, se poursuivit jusque vers 1840 – et la destruction des deux portes de ville, qui fut achevée respectivement en 1769 et en 1803. Un premier faubourg s'étendit à partir des années 1770 au nord du noyau. Il commença à se constituer aux abords du temple, dont la construction avait débuté en 1769 et qui remplaça l'ancienne église médiévale. Furent d'abord édifiées quelques demeures patriciennes puis, entre 1782 et 1796, des maisons bourgeoises, qui formèrent une rangée. Ce faubourg s'agrandira au 19<sup>e</sup> siècle, entre 1836 et 1887, avec la construction de deux rangées supplémentaires.

Nettement séparées de l'agglomération, des maisons de maître furent élevées dès le milieu du 18<sup>e</sup> siècle, principalement sur les pentes du coteau. Accompagnées d'un domaine agricole, elles formaient ce que l'on appelle des campagnes. Aux quatre premières, dont la construction s'échelonna jusqu'à la fin du siècle, s'ajoutèrent six autres, érigées, elles, jusque dans les années 1880. Ces dernières ne furent cependant pas toutes dotées d'une exploitation rurale et se trouveraient parfois assez loin du centre citadin. En termes d'impact sur la localité et sur son développement, ces maisons de maître, peu nombreuses, revêtirent une moindre importance à Morges que dans les autres bourgades de la région.

**Révolution vaudoise et période cantonale**

Parmi les ténors de la contestation qui aboutit en 1798 à la Révolution vaudoise se trouvaient les trois « patriotes morgiens », à savoir Jean-Jacques Cart, Jules Muret et Henri Monod, qui tous, par la suite, participèrent activement à la création du canton de Vaud, en 1803, et à son devenir. L'agglomération fut promue chef-lieu du district de Morges créé en 1798. Elle comptait alors environ 2000 habitants.

Les abords du château, devenu en 1803 l'arsenal cantonal, furent profondément remaniés entre 1836 et

1839. Le démantèlement de la partie nord-est de ses fortifications permit la création d'une rue reliant l'actuelle place Dufour et le port. Le terrain situé devant la forteresse fut nivelé afin de créer une cour d'entrée, d'abord entourée d'un haut mur. Des vastes dépôts prévus du côté sud-ouest, seule la partie centrale fut réalisée à cette époque.

L'expansion extra-muros entamée avant la Révolution se poursuivit au cours du 19<sup>e</sup> siècle. Un second faubourg fut planifié cette fois-ci à l'orée de l'entrée méridionale du noyau médiéval, dans le prolongement de la Grand-Rue. La Municipalité, qui souhaitait contrôler la qualité esthétique des constructions à venir, demanda à Henri Perregaux d'élaborer un « plan de quartier ». Ses prescriptions menèrent à la construction, entre 1836 et 1843, d'une rangée de maisons, la plupart dessinées par Perregaux lui-même.

Un quartier résidentiel se développa ensuite jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle le long de l'avenue des Pâquis. Alors que les premières maisons suivaient un plan d'alignement dicté par les autorités, les implantations suivantes se firent de manière moins stricte. Un secteur formé de bâtiments modestes prit forme au cours du 19<sup>e</sup> siècle le long d'une rue aménagée vers 1830 sur les anciens fossés situés contre le flanc Jura de la ville médiévale. En 1842, un passage fut créé entre cette voie et la rue de Couvaloup. Cette connexion, qui constitua l'embryon de l'actuelle rue Centrale, fut prolongée entre 1849 et 1855 jusqu'à l'actuelle rue des Charpentiers.

Dans le noyau historique apparurent des édifices en lien avec des programmes ou des styles émergents. C'est ainsi que furent érigés la Grenette-Casino, qui au traditionnel marché couvert associait une grande salle, l'église catholique – un précoce essai néogothique – et l'hôtel des Alpes – le premier établissement de ce type à Morges.

**Aménagements paysagers et premiers complements des rives**

Sur la rive droite de la Morges, une place d'armes destinée aux exercices militaires fut installée à côté du nouveau stand de tir, construit en 1807–1812.

En 1869 eurent lieu à cet endroit les premières courses de chevaux, des événements qui connurent une grande popularité durant plus d'un siècle. Au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, des surfaces importantes furent gagnées sur le lac du côté sud-ouest du château, suite à la construction d'un quai, qui, depuis le port, s'avança jusqu'à l'embouchure de la Morges. Ces terrains furent intégrés dans l'aménagement d'un jardin anglais réalisé en 1885 à cet endroit ; d'abord appelé parc de la République, il fut rebaptisé parc de l'Indépendance en 1898.

### **Arrivée du chemin de fer et création d'un nouveau pôle**

Dès 1855, l'arrivée du chemin de fer et la création de la gare furent à l'origine d'un pôle de développement majeur au nord-ouest du noyau historique. Ce quartier fut majoritairement dédié à l'artisanat et à la petite industrie, tout en accueillant également des habitations. Une liaison ferroviaire éphémère fut en fonction jusqu'en 1862 entre les voies ferrées principales et le port, où un quai fut construit pour faciliter le transbordement des voyageurs arrivant par bateau.

Les équipements communautaires se multiplièrent dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle. La chapelle de l'Eglise libre fut érigée dans les années 1860, tandis que dans les années 1890 apparurent la petite église allemande, l'infirmerie et la Concorde, un bâtiment qui abritait des salles de réunion. Sur les rives, le quai Lochmann fut aménagé en 1884–1890 le long du noyau historique, permettant pour la première fois un passage public à cet endroit. Le Casino-Théâtre, achevé en 1900, fut le premier bâtiment de Morges à s'ouvrir véritablement sur le paysage lémanique.

### **Tissu économique diversifié au 19<sup>e</sup> siècle**

Au 19<sup>e</sup> siècle, l'agriculture et la viticulture occupaient toujours une part non négligeable de la population. Des écuries se trouvaient encore à cette époque dans le noyau historique et une laiterie fut installée en 1819 dans la Grand-Rue. Une proportion conséquente de la population continuait à vivre de l'artisanat. Le commerce resta également une activité significative, qu'exerçaient certes peu de personnes mais qui générait de grands profits. La localité était d'ailleurs

considérée au début du siècle comme « un entrepôt considérable pour le transit des marchandises de France, d'Allemagne et d'Italie ». Les transactions se faisaient principalement dans trois branches : les vins, la toilerie et les denrées coloniales. Cette dernière fut extrêmement prospère et permit aux familles qui s'y consacraient de se construire de belles demeures aux abords de la localité et de se constituer en classe dirigeante. Durant la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, Morges accueillit un important chantier naval, qui produisit certains des premiers bateaux à vapeur du Léman.

Dans sa première édition de 1891, la carte Siegfried montre une agglomération bien plus compacte que celle d'aujourd'hui. Contenue entre les rives du lac, le cours de la Morges et le tracé du chemin de fer, elle se termine en pointe vers le lieu-dit la Blancherie, à l'est, où se trouve une tannerie depuis 1853. Le noyau historique ressort bien comme la partie la plus dense. Le secteur situé sur la rive droite de la Morges, en aval de la voie ferrée, n'est occupé que par quelques implantations vers le lieu-dit Berlin. Le coteau qui se trouve en amont des rails – où ont été bâties les campagnes – est dédié à l'exploitation agricole et viticole. Alors parsemée de capites, la grande étendue de vigne qui le recouvrait jusqu'à la hauteur de Marcelin a aujourd'hui disparu. En 1895 – soit peu après la parution de la carte Siegfried – fut inaugurée la ligne de chemin de fer Bière–Apples–Morges. Prévus initialement pour desservir la place d'armes de Bière, elle fut également l'occasion pour plusieurs villages de bénéficier d'une connexion facilitant l'accès de leurs produits au centre régional que représentait Morges.

### **Instruction et culture scientifique**

Une culture scientifique prit forme à Morges au cours du 19<sup>e</sup> siècle. Sans doute cette émergence fut-elle favorisée par l'accent particulier mis à cette époque sur l'instruction, notamment sous l'impulsion des idées propagées dès les années 1820 par le mouvement religieux du Réveil. C'est dans ce contexte que furent érigés, dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, plusieurs établissements scolaires, dont l'école supérieure de jeunes filles. Fréquentée par des adolescentes issues de la bonne société, celle-ci connut

une audience nationale, voire internationale. Plus tard, Morges fut choisi pour accueillir l'Ecole cantonale vaudoise d'agriculture, dont le complexe fut édifié en 1921–1923 à Marcelin.

### **Expansion et densification au 20<sup>e</sup> siècle**

A partir du début du 20<sup>e</sup> siècle commença à se former, peu à peu, le vaste développement résidentiel qui occupe aujourd'hui le coteau. Il fut notamment structuré par deux voies créées à flanc de coteau en 1905 et en 1912, les avenues de Chanel et des Renveyres. Parmi les premières maisons individuelles bâties sur la pente figuraient quelques exemples cossus. Des bourgeolements résidentiels apparurent en outre à l'est et au nord de la Blancherie, à savoir à Saint-Jean – entre la rue de Lausanne et la voie ferrée – et en Plan – en aval de la route de Cossonay. Après la construction des nouveaux abattoirs en 1896–1897 – qui vinrent s'ajouter à la tannerie existante –, les activités industrielles s'affirmèrent dans ce secteur avec l'arrivée de la Société industrielle de Morges – plus connue sous son acronyme SIM – dont la spécialisation dans le domaine de la mécanique fit décoller la production à compter des années 1910. De l'autre côté de l'agglomération, la fabrique de biscuits Oulevay s'installa sur la rive droite de la Morges en 1903. Elle devint après la Seconde Guerre mondiale la première biscuiterie de Suisse et l'une des marques les plus populaires du pays. Le petit entrepôt Cardinal fut édifié en 1905 à proximité, tout comme l'importante cave des Viticulteurs – actuelle cave de la Côte – qui vit le jour en 1929. A l'ouest de ces implantations se constitua, essentiellement entre les années 1930 et 1950, un quartier résidentiel formé principalement de maisons modestes et de quelques petits locatifs. D'autres entreprises du secteur industriel firent leur apparition dans la localité, parmi lesquelles on peut citer la fonderie Neeser, inaugurée en 1947, et une fabrique de pâtes alimentaires qui s'appelle aujourd'hui Pasta Gala, établie en 1952.

Dans le quartier développé suite à l'arrivée du train, la fonction résidentielle commença à se renforcer dès les années 1930, avec la construction ponctuelle de quelques immeubles locatifs. Dans les années 1950 et 1960, d'imposants bâtiments de logements

ou de bureaux furent élevés en bordure du noyau historique. En 1955 apparut dans la rue Centrale le premier grand magasin.

### **Construction de l'autoroute**

La construction de l'autoroute Lausanne–Genève, inaugurée en 1964, renforça l'effet de barrière créé par les aménagements successifs de la voie ferrée. Les déblais du chantier servirent, entre autres, à agrandir le quai Lochmann, à créer un passage public sur les rives situées à l'est du noyau historique et à effectuer un important comblement au parc des Sports. La connexion de Morges sur ce nouveau réseau national fut l'un des facteurs qui mena à l'édification de quelques groupements de logement collectif sur le coteau. Menée essentiellement dans les années 1960 et 1970, leur construction eut une influence significative sur l'augmentation de la population que connaissait déjà l'agglomération depuis les années 1930. Le nombre d'habitants passa en effet de 5000 environ au début de cette décennie à plus de 13 000 à la fin des années 1970.

A partir du milieu des années 1980, l'expansion urbaine céda le pas à un phénomène de densification, au centre en particulier. Le secteur situé entre la gare et le noyau historique fut profondément remodelé. Tous les bâtiments liés à la production artisanale et industrielle, plusieurs maisons et quelques bâtiments communautaires furent démolis et remplacés par des immeubles d'habitation abritant généralement des commerces ou des bureaux également. Ces opérations débordèrent à l'ouest sur la rive droite de la Morges.

### **Réorganisation du tissu économique**

Le 20<sup>e</sup> siècle fut une époque de grande mutation économique, avec l'apparition et le développement des activités de services. Au cours de cette période, la viticulture et l'agriculture disparurent pratiquement de la commune, tandis que l'artisanat n'occupait plus qu'une portion marginale de la population à la fin du siècle. Dès les années 1970, les entreprises industrielles – qui depuis leurs débuts avaient connu une forte expansion, jusqu'à occuper près d'un quart de la population – cessèrent leurs activités ou les

déplacèrent dans des zones industrielles aménagées à l'extérieur de la commune.

Avec 14 890 habitants recensés en 2012, Morges fait dorénavant partie de l'agglomération urbaine lausannoise. Depuis 2007, son aménagement est d'ailleurs coordonné avec celui de la capitale vaudoise dans le cadre du Projet d'agglomération Lausanne–Morges.

### Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

La majorité des composantes bâties constituant le site se trouvent sur les terrains plats qui forment la rive du Léman. Autour de la Vieille Ville (1), – l'une des villes neuves les plus remarquables de Suisse romande par sa taille, la clarté de son plan et la qualité de son bâti – se pressent, exception faite d'un modeste développement (0.3) datant du 19<sup>e</sup> siècle, des composantes relativement petites mais de très grande valeur. Directement au sud-ouest se trouvent le château (0.1) et un petit faubourg datant du 19<sup>e</sup> siècle (0.2), tandis qu'au nord-est, au-delà d'un étroit espace tampon (II) – où se situe, entre autres, le magnifique temple (0.0.6) – prend place un faubourg bourgeois (0.4) apparu aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles. Le quartier des Pâquis (3) complète ce secteur nord. Accolé au nord-ouest de la Vieille Ville et s'étendant jusqu'à la gare et la plate-forme ferroviaire (2.1), un quartier (2, III) rassemble dans des rues corridors un bâti constitué essentiellement d'immeubles d'habitation. Sur la rive droite de la Morges, sur des terrains présentant une légère pente, se trouvent des jardins (V) et des développements résidentiels des 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> siècles (4, IV) majoritairement composés de maisons individuelles. Le bâti situé près du lac en est séparé par des quais et des parcs (I, VI).

La Vieille Ville, ses abords directs ainsi que le quartier compris entre le noyau historique et la gare constituent le centre de la localité. En plus de réunir le bâti le plus significatif, ce tissu dense regroupe en effet l'essentiel des fonctions publiques et communautaires, de nombreux commerces, des endroits de socialisa-

tion et de divertissement, des lieux culturels ainsi que des espaces de bureaux. Que toutes ces activités s'exercent au sein d'une présence résidentielle affirmée donne un caractère très urbain et extrêmement vivant à cette partie de l'agglomération.

Séparé du reste de la localité par l'importante barrière que constituent la voie de chemin de fer et l'autoroute (VIII), un large développement résidentiel datant du 20<sup>e</sup> siècle (0.0.26) s'étend sur le coteau situé au nord-est. A sa périphérie se trouvent quelques groupements locatifs datant des années 1960 et 1970. Quelques campagnes, comme celle de La Prairie (0.5), évoquent l'époque où ces pentes étaient couvertes de terrains agricoles (IX).

### La Vieille Ville

Installée sur le delta de la Morges, qui forme une avancée de terre au milieu de la baie, la Vieille Ville (1) présente une structure orientée parallèlement aux rives. Constituant un rectangle allongé d'environ 400 sur 200 mètres, son plan suit une trame orthogonale. Il s'organise principalement autour de deux rues longitudinales parallèles, la rue Louis-de-Savoie et la Grand-Rue, la première, située côté lac, convergeant vers la seconde dans son extrémité nord-est. Une troisième voie, la rue de Couvaloup, est un tronçon également orienté dans l'axe de la structure mais ne s'étendant que dans la moitié septentrionale de la composante, côté Jura. Les circulations transversales se font par quelques ruelles de desserte, légèrement décalées les unes par rapport aux autres. L'un de ces espaces de liaison, plus large et connectant les deux rues principales, forme la place de l'Hôtel-de-Ville (1.0.2). Celle-ci constitue l'une des rares places à proprement parler de la composante, ce qui ne signifie pourtant pas que l'on se sente oppressé dans l'entité. Au contraire, une ampleur spatiale y règne grâce à l'importante largeur des deux axes principaux – entre 13 et 18 mètres, une dimension suffisante pour qu'ils constituent de véritables rues-places. Ce caractère se ressent particulièrement bien dans la Grand-Rue, piétonne, qui accueille un marché bi-hebdomadaire et des événements festifs saisonniers. Situées à l'arrière des rangées de maisons, des rues punaises courent parallèlement entre les deux rues

principales. Ces venelles d'environ trois mètres de large seulement servaient à l'origine d'égouts.

Le bâti est composé essentiellement de maisons contiguës de trois à quatre niveaux. Implanté gouttereau sur rue et groupé en de longues rangées, il doit majoritairement son aspect actuel aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, même si l'on peut y trouver quelques traits remontant au gothique tardif et quelques reconstructions bien intégrées datant du siècle dernier. Les façades se suivent selon un rythme serré, qui correspond à la trame du parcellaire. Elles sont presque toujours lisses, la modénature seule leur donnant un relief délicat. L'unité des matériaux – la pierre ou le crépi –, l'homogénéité générale des gabarits et des styles architecturaux ainsi que l'état relativement préservé des rez-de-chaussée participent à la remarquable qualité d'ensemble qui se dégage du bâti et, par corollaire, des espaces-rues. Les volets des fenêtres, par leur couleur et leur saillie, apportent leur note au caractère bruissant de ces derniers. Les bâtiments publics ou communautaires se coulent dans la trame du bâti, ce qui ne leur donne pas de véritable effet structurant.

La Grand-Rue surprend par sa largeur et par un degré d'homogénéité très impressionnant. En effet, même si le tracé du double front bâti qui la définit présente de légères oscillations et que les corniches ne sont pas strictement alignées, elle forme un espace remarquable traversant la composante d'un trait rectiligne. Le léger resserrement qui caractérise chacune de ses extrémités lui confère une intériorité très particulière. Au-delà des bâtiments du 20<sup>e</sup> siècle qui marquent son entrée méridionale, elle se révèle ainsi dans toute sa longueur, avec le clocher du temple en bout de perspective. Le passage de la Couronne (1.0.7), qui aboutit dans cette partie de la rue, ne se distingue que par le trou qui perce l'un des rez-de-chaussée, permettant ainsi une connexion vers la rue des Fossés et le carrefour entre la rue de la Gare et celle des Charpentiers. Plus loin, une ouverture dans le front nord-est, constituant l'une des rares interruptions de la contiguïté des façades, correspond à la place de l'Hôtel-de-Ville. Bien qu'elle représente la césure transversale la plus importante dans le tissu, elle conserve

néanmoins une proportion très pincée. Son caractère public est marqué par les façades de l'Hôtel de Ville (1.0.1) et de l'ancienne Grenette-Casino (1.0.3), qui s'élèvent côte-à-côte. Le premier se distingue du reste du bâti par sa couleur rougeâtre et par la position saillante de sa tour d'escalier polygonale. Plus loin encore, du côté Jura cette fois-ci, la Grand-Rue est rejointe par la rue Centrale (1.0.8), une artère commerçante qui mène à la gare et dessert au passage la rue de Couvaloup. Le double front de la Grand-Rue n'est ensuite quasiment plus interrompu jusqu'à sa terminaison septentrionale, à hauteur du temple. Implantées en position latérale, trois fontaines, dont les bassins rectangulaires datent majoritairement de 1861, ponctuent discrètement l'espace-rue.

La rue Louis-de-Savoie reprend les caractéristiques générales de la Grand-Rue, avec cependant un peu moins de vigueur. En plus du fait qu'elle est légèrement plus étroite, la principale différence entre les deux tient à son changement d'orientation, dans sa partie septentrionale, qui rend sa perspective moins longue et donc moins impressionnante. L'espace-rue débute dans cette partie justement, au pied du temple, par un dégagement sur son côté oriental, une place rectangulaire fermée qui correspond à l'emplacement de l'ancienne église médiévale. Il se poursuit en étant encadré par un double front moins strict que dans la Grand-Rue. C'est ainsi que côté lac, deux arbres dépassent derrière un haut mur masquant une cour – quasiment l'unique présence de verdure dans les rues de la composante –, tandis que côté Jura, l'espace se dilate en intégrant une placette triangulaire agrémentée d'une fontaine. Juste au-delà se trouve le point d'inflexion de la voie. Depuis là se laisse alors deviner, en bout de perspective, la tour maîtresse du château. Sa perception n'est pas franche, à cause du tracé quelque peu arrondi des deux fronts. La courbure de celui qui se trouve côté lac est plus prononcée, ce qui crée un léger « ventre » donnant également un caractère d'intériorité à cette partie de la rue. Dans ce front-ci, alors que l'église catholique (1.0.13) ne se démarque que par son très léger retrait et le décor néogothique de son mur pignon, le volume austère de l'ancien grenier se perçoit avec plus de vigueur grâce au dégagement que lui ménage une ruelle trans-

versale. Cette courte venelle est d'ailleurs l'une des rares percées qui, depuis la rue Louis-de-Savoie, laisse fugitivement voir les quais et le lac. Après une fontaine implantée au bord de la chaussée et l'ouverture créée par la place de l'Hôtel-de-Ville, l'espace canalisé se termine juste avant la Douane (1.0.5), un bâtiment dont l'implantation détachée laisse saisir sa volumétrie trapue.

A l'arrière des bâtiments qui constituent le front oriental de la rue Louis-de-Savoie – côté lac donc – s'étendent des jardins privés, protégés de la circulation des quais par des murets surmontés par des grilles. Mises à part deux maisons, seuls deux bâtiments sont implantés dans ce secteur. Malgré les transformations dont il fit l'objet dans les années 1970, l'hôtel du Mont-Blanc (1.0.4) conserve en partie le dessin de ses façades remontant au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, notamment celle qui se trouve directement sur la rue longeant les quais. Plus à l'est, le Casino-Théâtre (1.0.14) arbore ses façades néobaroques richement ornementées, typiques de l'architecture 1900 à laquelle il se rattache. Le dessin de l'élévation donnant sur le lac est très soigné. Le rez-de-chaussée surélevé est prolongé par une terrasse vitrée aux contours galbés, protégée par un profond balcon.

La rue de Couvaloup, enfin, révèle un caractère plus disparate au niveau de sa substance (1.0.9). Cette voie rectiligne est définie par un double front présentant lui aussi quelques fluctuations dans son alignement. Du côté nord-ouest, l'espace se dilate pour intégrer la cour d'entrée de l'ancien collège (1.0.10). Quasiment en face se trouve la chapelle réformée de langue allemande (1.0.11), qui ne se distingue que par son sobre décor néogothique.

### **Le château**

Situé directement au sud-ouest de la Vieille Ville, le complexe du château (0.1) n'en est séparé que par une rue dont l'axe est perpendiculaire aux rives. Implanté au même niveau que le bâti qui l'entourne et caché du côté sud-ouest par la végétation du parc de l'Indépendance, il ne se remarque que lorsque l'on se trouve à proximité immédiate. Même depuis le lac, d'où un point de vue sur une plus grande distance est

possible, il tend à se fondre dans les constructions alentour. Au sein de l'agglomération, le meilleur endroit pour voir la forteresse (0.1.1) se situe du côté nord-est – par exemple au débouché septentrional de la rue Louis-de-Savoie. Ce volume, dont le gabarit ne dépasse pas celui du bâti environnant, se découvre alors campant au fond d'une cour d'entrée profonde d'une quarantaine de mètres, son profil marqué par les accents des toitures coiffant ses tours d'angle. Comme pour l'Hôtel de Ville, la molasse locale donne une couleur rougeâtre à l'ensemble de la bâtisse. Situés au sud-ouest du monument, les dépôts de l'arsenal sont des constructions en maçonnerie. Bien que leur hauteur soit inférieure, l'étalement de leur plan en U fait que leurs élévations masquent en grande partie le château.

### **Le faubourg méridional**

Egalement installé au sud-ouest de la Vieille Ville – dont il est lui aussi séparé par la rue passant devant le château –, le faubourg méridional (0.2) prend place directement au nord de la composante castrale. Il est formé d'une rangée de quatre maisons cossues de deux ou, plus généralement, de trois niveaux, parfaitement alignées. Bâties dans le deuxième tiers du 19<sup>e</sup> siècle, ces habitations présentent une grande qualité architecturale et une remarquable unité stylistique. Leur implantation les place dans le prolongement de la Grand-Rue, mais dans un axe décalé. Du côté nord, où se trouvent les entrées, la transition entre l'espace public et le domaine privé est particulièrement soignée. Elle est matérialisée par des cours majoritairement minérales, ombragées par plusieurs arbres et délimitées par une barrière en fer forgé, dont la continuité marque le caractère unitaire de cette opération urbanistique planifiée. La légère surélévation des rez-de-chaussée, en plus de permettre aux façades de s'affirmer sur le plan visuel, marque également un seuil qui garantit un caractère domestique à ces bâtiments situés dans une partie très fréquentée de la localité. La rangée de feuillus qui bordent le chemin passant devant ce front contribue également à apporter une certaine intimité aux logements, par son effet d'écran vis-à-vis de la place Dufour. Des jardins généralement arborisés s'étendent à l'arrière des maisons.

### **Le dégagement au nord de la Vieille Ville**

La bordure septentrionale de la Vieille Ville est séparée des phases ultérieures d'urbanisation par un étroit dégagement (II). C'est dans cet espace tampon que se trouve le temple (0.0.6), l'un des chefs d'œuvre de l'architecture réformée du 18<sup>e</sup> siècle en Suisse. Caractérisé par sa forte animation plastique, son massif occidental se compose d'un clocher élancé s'élevant sur une façade de deux niveaux. Cet accent vertical, le principal de l'agglomération, occupe une position stratégique. En plus de s'inscrire dans la perspective des deux axes majeurs de la Vieille Ville, il se dresse en effet aussi au débouché de la voie de transit venant de Lausanne. Malgré une position quelque peu décentrée, il bénéficie également de l'ouverture ménagée à l'ouest par la place Saint-Louis, créée en 1902 et agrémentée d'une fontaine encadrée de quatre hêtres pourpres.

La partie occidentale de cet environnement intègre un secteur (0.0.7) où trois bâtiments abritant des fonctions publiques sont implantés dans des jardins arborisés qui sont reliés entre eux. Affichant un style où se mêlent des éléments relevant du baroque et du classicisme, l'imposante maison Mayor (0.0.8), composée de trois niveaux et dotée d'une ornementation de qualité, occupe une position prépondérante. Au nord se trouve la maison de Seigneux, bâtie à la même époque, dont la façade principale, côté lac, est précédée d'un escalier extérieur monumental. L'implantation du bâtiment administratif cantonal (0.0.9), sur toute la longueur de la limite nord-ouest du terrain, contribue à protéger le secteur de la circulation souvent dense de l'avenue des Pâquis, qui passe juste au-delà. La composition articulée de son élévation sud-est, marquée par le grand arrondi de sa partie vitrée, renforce le caractère paysager de l'endroit.

### **Le faubourg septentrional**

Au nord du dégagement mentionné précédemment, le faubourg septentrional (0.4) occupe le côté oriental de la rue de Lausanne, une artère de circulation qui se trouve dans le prolongement des deux voies principales du noyau historique et suit le bord du lac en direction de la capitale vaudoise. Cette composante est essentiellement formée de maisons bourgeoises

de deux ou trois niveaux, majoritairement contiguës, qui remontent au dernier quart du 18<sup>e</sup> et au 19<sup>e</sup> siècle. Ces demeures cossues, réparties en trois rangées successives, sont toutes orientées gouttereau sur rue. Le bâti le plus ancien, qui date entièrement du 18<sup>e</sup> siècle, se rassemble dans le rang le plus proche du temple. Son implantation, directement sur la voie, et la forme incurvée de son front – corollaire du tracé de la chaussée à cet endroit – lui confèrent une grande présence visuelle. Séparée de ce premier groupe par une généreuse arborisation et située sur la partie rectiligne de l'artère, la deuxième rangée est plus courte que la première. Encadrée par des bâtiments datant du 20<sup>e</sup> ou du début du 21<sup>e</sup> siècle (0.4.1, 0.4.2), elle se compose de trois demeures datant des années 1880, également implantées directement sur le trottoir, du moins en ce qui concerne les plus imposantes. Mis à distance de cette dernière rangée par une parcelle sur laquelle se trouve une villa (0.4.3) – dont le volume très bas se tapit au milieu de la verdure qui l'entoure –, le dernier groupement est, lui, disposé en retrait de la rue. En partie dissimulées depuis la route de Lausanne par des annexes basses et surtout par une végétation abondante, ces demeures édifiées essentiellement dans le deuxième tiers du 19<sup>e</sup> siècle sont précédées par des cours couvertes de gravier. A l'arrière de chacune des maisons de la composante se trouvent des jardins verdoyants soignés.

### **Le quartier des Pâquis**

S'étendant entre le faubourg septentrional et les voies ferrées, le quartier résidentiel des Pâquis (3) est traversé par l'avenue du même nom, un axe de circulation majeur qui file depuis le centre de l'agglomération vers le nord-est, en direction de Cossonay. De part et d'autre de cette voie, qui forme la structure de la composante, se trouvent des maisons individuelles le plus souvent cossues, bâties entre les années 1830 et le début du 20<sup>e</sup> siècle, parmi lesquelles se glissent quelques immeubles locatifs (3.0.1, 3.0.4). Présentant généralement une substance intacte et des dégagements préservés, ces demeures de deux niveaux sont détachées et implantées dans des jardins souvent arborisés. La verdure constitue une caractéristique importante du quartier, qui enregistre de ce

fait une densité bâtie assez faible. La rue manifeste ainsi un caractère plutôt aéré, les constructions étant reléguées à une certaine distance les unes des autres. Les trottoirs sont quasiment toujours bordés par la végétation, parfois contenue derrière un mur. La sensation d'ouverture est quelque peu entamée par des opérations résidentielles du 20<sup>e</sup> siècle ; situées du côté sud-est de la rue, elles manquent en outre quelque fois de finesse. Ainsi, à proximité du dégagement qui s'étend au nord de la Vieille Ville s'élève le front d'une rangée de locatifs (3.0.1). En face, de l'autre côté de l'avenue, apparaît le groupement (3.0.2) de quatre petites maisons de style régionaliste, implantées tout près les unes des autres. Vers le milieu de la rue se dressent trois immeubles locatifs (3.0.4), dont deux sont mitoyens ; datant probablement du début du 21<sup>e</sup> siècle, ces derniers affichent une façade banale et entretiennent un rapport à la rue quelque peu brutal. Quasiment en face se trouve l'infirmerie (3.0.3), qui abrite aujourd'hui un établissement médico-social. Orientée au sud pour bénéficier du meilleur ensoleillement possible, cette bâtisse de trois niveaux présente un fort biais par rapport à l'axe de l'avenue. Ajoutée à son implantation en retrait, au fond d'un jardin arborisé, cette disposition atténue sa présence depuis l'espace public.

Longeant la rue de Lausanne, la bordure sud-est de la composante est séparée en deux par le débouché d'une route secondaire qui relie l'avenue des Pâquis et la rue de Lausanne. Dans la partie qui donne côté Lausanne, cette bande est très dégagée, notamment grâce au grand jardin d'une des maisons du quartier, une villa d'esprit néoclassique construite vers 1877 qui abrite aujourd'hui un hôtel de charme. Ce vaste dégagement laisse deviner, à travers les arbres qui l'agrémentent, certaines des demeures implantées sur l'avenue des Pâquis. Présentant un bâti peu élevé, l'une des poches artisanales (3.0.5) qui se trouve à l'extrémité de la composante se fond facilement dans cet environnement végétal. Dans la partie de la bordure située cette fois du côté du centre de l'agglomération, le bâti gagne en densité, ce qui ferme l'espace de la rue de Lausanne. Prenant place directement au sud-ouest de la route secondaire, la seconde poche artisanale s'affirme avec plus de vigueur, les construc-

tions qui la composent comptant côté rue trois niveaux. Plus avant vers le centre, quelques arbres masquent en partie les nouveaux logements qui viennent d'être achevés. Plus loin encore, le pignon de l'un des immeubles constituant la rangée de locatifs précédemment évoquée termine cette séquence.

### **Le secteur entre la gare et la Vieille Ville**

Caractérisé par une substance qui a été presque complètement renouvelée depuis le début de son développement – initié pourtant au milieu du 19<sup>e</sup> siècle seulement, lors de l'arrivée du chemin de fer –, le secteur (2, 2.1, III) qui se trouve entre la gare (2.1.1) et le noyau historique s'appuie sur une structure dont les tracés principaux remontent au Moyen Age. Reliés aux pénétrantes urbaines, ses deux axes majeurs sont la rue des Charpentiers – qui se situe au nord-ouest de la Vieille Ville et qui est, grosso modo, parallèle à sa structure – et la rue de la Gare, qui s'avance depuis la station ferroviaire jusqu'à l'entrée méridionale du noyau historique. Sur ces axes de transit, dont les tracés incurvés s'orientent dans deux directions opposées, viennent se greffer quelques dessertes, le tout formant un réseau plutôt orthogonal fortement hiérarchisé.

Dans la composante qui prend le plus d'ampleur (2), les bâtisses qui ont le plus d'impact sont les immeubles d'habitation érigés à partir du milieu du 20<sup>e</sup> siècle. Presque toujours contigus, ils forment des fronts créant des espaces-rues très canalisés. Leur présence est la plus forte dans la rue de la Gare, même si les effets de leurs grands volumes se déploient aussi dans la partie septentrionale de l'entité, certes de manière moins affirmée car ils ne sont pas implantés, là-bas, en vis-à-vis. Parmi ce bâti de qualité moyenne édifié à partir du milieu du 20<sup>e</sup> siècle s'insèrent des réalisations remontant essentiellement à la seconde moitié du 19<sup>e</sup> et à la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Ces constructions-ci, au gabarit généralement inférieur – beaucoup comptent deux ou trois niveaux –, relèvent de types variés : maisons individuelles, dépôts, ateliers ou locatifs généralement de petite taille. Elles se trouvent tant dans des situations exposées que dans des voies moins passantes. La rue des Charpentiers, quant à elle, présente un aspect

décousu. Au sud, elle est bordée sur son côté oriental, entre autres, par la poste et par un terrain aujourd'hui non bâti. Un flottement spatial découle de la présence molle du bâtiment de la régie fédérale – un volume éclaté, implanté en retrait de la rue et en biais – et du vide qui le jouxte au nord-est. Au nord, l'axe traverse un secteur (III) qui s'étend entre la Vieille Ville et la plate-forme ferroviaire (2.1). Sur ces terrains prennent place d'imposants immeubles locatifs érigés dès les années 1980 ou encore en chantier, dont la construction a provoqué la disparition d'intéressants éléments patrimoniaux.

L'un des endroits les plus intéressants de cette composante est le carrefour où se rejoignent les deux rues principales. La disposition des voies – elles forment un tracé en Y – met en valeur plusieurs bâtiments. Au nord de la croisée, le groupement d'habitations Derrière-la-Ville (2.0.7) marque la séparation entre les deux artères. Son front méridional est particulièrement visible, puisqu'il se trouve dans l'axe du tronçon inférieur de la rue de la Gare. Les façades donnant sur la rue des Charpentiers constituent une amorce vigoureuse de la perspective de cet axe, où se devine plus loin le petit volume de l'ancienne chapelle de l'Eglise libre (2.0.2). Au sud du carrefour, parmi trois immeubles contigus (2.0.4), celui qui se trouve le plus à l'est fonctionne comme un repère important, puisqu'il se place dans l'axe du tronçon supérieur de la rue de la Gare. L'élévation de son annexe, qui se termine par un berceau cintré, prend, à ce titre, valeur de signe. Cette construction-ci marque en outre, de concert avec la façade de l'ancienne poste qui lui fait face – une composition au rythme serré datant du tout début des années 1960 –, le début du passage de la Couronne (2.0.3). Un immeuble de rapport (2.0.6) fait partie du double front qui constitue le tronçon inférieur de la rue de la Gare. Lui aussi prend une valeur de repère, puisqu'il se situe, en ce qui le concerne, dans la perspective de la rue des Charpentiers. La partie méridionale de la rue de la Gare s'ouvre en douceur sur la place Dufour, grâce au large arrondi d'un immeuble d'habitation (2.0.5).

D'autres parties de la composante recèlent des bâtiments et des espaces qui se démarquent. Le débouché de la rue du Sablon – une longue voie secondaire

parallèle aux rives – sur la rue de la Gare est encadré par des bâtiments d'habitation (2.0.8) bâtis entre la fin du 19<sup>e</sup> et le milieu du 20<sup>e</sup> siècle. Ces élévations sans prétention de deux ou trois niveaux définissent un double front relativement homogène. A l'extrémité orientale de cette courte séquence, une dilatation marque le carrefour avec la rue Centrale. Ce dégagement qui s'insère entre le bâti permet ici au caractère expressif de deux immeubles datant des années 1930 (2.0.10, 2.0.11) de se manifester. Plus à l'est, un groupe de bâtiments (2.0.12) au gabarit inférieur rappelle le type d'activités et l'échelle du bâti qui prédominaient dans la composante avant le processus de densification. Remontant au deuxième tiers du 19<sup>e</sup> siècle, les constructions résidentielles et agricoles (2.0.13) disposées directement au sud-est, dans une rue perpendiculaire, témoignent de l'époque où cette voie-ci, qui vient du temple et se trouve aujourd'hui interrompue par la voie ferrée, était ouverte à la circulation vers l'arrière-pays. Enfin, à l'extrémité nord-est de la rue du Sablon, se dresse le grand bâtiment industriel d'une fabrique de pâtes alimentaires (2.0.14).

La plate-forme ferroviaire (2.1) longe les voies ferrées. Sur ce socle, en grande partie utilisé comme parking, se trouvent des entrepôts – dont la remise des voitures et le hangar des marchandises, terminés en même temps que la gare en 1861 et remaniés au 20<sup>e</sup> siècle. Située sur la limite occidentale de l'ensemble, la place de la gare est en revanche au même niveau que les rues qui s'y connectent. Agrandie par la construction d'un mur (2.1.3), elle est principalement définie par le vis-à-vis entre la gare (2.1.1) et un immeuble locatif (2.1.2) aux façades finement dessinées. Très fréquentée, en raison du rôle d'interface qu'elle joue dans les transports publics, elle s'ouvre sur la rue de la Gare, les bâtiments constituant le front occidental de cette voie – notamment un immeuble mixte (2.0.9) – participant naturellement à sa définition spatiale.

### **Groupements situés à l'ouest de la Morges, au pied du coteau**

Installé directement à l'ouest de la Morges, un développement résidentiel (IV) borde la limite occidentale du secteur compris entre la gare et la Vieille Ville.

Desservi essentiellement depuis la rue de la Gare, il est surtout formé d'immeubles d'habitation de type périurbain entourés de jardins plus ou moins étendus. Parmi ces constructions de quatre ou cinq niveaux se distinguent trois maisons typées (0.0.11), quelque peu cachées au sein de jardins luxuriants. Au nord de ces demeures et implanté perpendiculairement à la légère pente s'étale le long volume ramassé de la cave de la Côte (0.0.10).

Plus à l'ouest se trouve un autre quartier résidentiel (4), cette fois-ci composé d'un tapis de maisons individuelles construites essentiellement entre les années 1930 et 1950. Parmi ces volumes disposés de manière régulière les uns par rapport aux autres ressortent quelques petits locatifs datant de la même époque. Au centre de l'entité, là où le réseau de dessertes présente quelques contorsions, se dressent trois immeubles locatifs plus imposants implantés au nord d'une demeure cossue du début du 20<sup>e</sup> siècle (4.0.1). L'ambiance du quartier est marquée par les jardins souvent arborisés qui entourent les constructions. Cette abondante végétation, qui se déploie, entre autres, dans les jardins descendant jusqu'à l'avenue Ignace-Paderewski, contribuent à lui garantir un aspect très verdoyant, tout en masquant le bâti depuis les points de vue situés à l'extérieur de la composante.

### La Prairie

Prenant place au nord des tracés conjoints de l'autoroute et du chemin de fer, à peu de distance à l'ouest du vallon de la Morges (X), la campagne de La Prairie crée un grand dégagement au sein de l'urbanisation du 20<sup>e</sup> siècle qui recouvre le coteau. Entouré par des terrains agricoles (IX), un groupement bâti (0.5) suit une composition symétrique. Une maison de maître (0.5.1) datant du début du 19<sup>e</sup> siècle est implantée en position dominante côté lac ; deux dépendances agricoles sont situées en retrait de part et d'autre de la demeure, formant les limites latérales d'une cour ; plus en arrière encore, deux petites annexes s'alignent sur une allée de tilleuls non carrossable disposée dans l'axe de l'habitation. A l'ouest du bâti s'étend un grand jardin potager, un aménagement généralement systématique pour ce type de propriétés. Un mur le sépare en amont de la route qui passe à flanc de coteau

et qui donne accès à la cellule, tant du côté oriental qu'occidental.

### Les rives

Publiques, les rives du Léman permettent de jouir d'un magnifique dégagement sur la vaste étendue du lac. L'ouverture ainsi offerte est d'autant plus attrayante que, au sein du bâti, les respirations sont rares et les points de vue sur le lointain quasiment inexistant. Au-delà de la baie et par temps clair se profilent à l'horizon les hauteurs du Jorat et les Alpes suisses sur la gauche, les cimes des Alpes savoyardes – avec une vue remarquable sur le majestueux massif du Mont-Blanc – en face, et un relief plus doux marqué par de longs plateaux derrière lesquels moutonnent quelques sommets, sur la droite. A l'échelle de l'agglomération, les quais (I) forment une étroite bande qui longe le noyau historique et se prolonge au nord-est jusqu'au parc de Vertou. Leur aménagement s'avère plus soigné à la hauteur de la Vieille Ville : dotée d'une bande herbeuse centrale, la promenade y est séparée de la voie qui longe les jardins situés à l'arrière des maisons du noyau historique par une rangée de marronniers, taillés de manière caractéristique en têtes de chats. Lieu de délasserment, ils sont également la porte d'embarquement pour les transports lacustres, grâce à la présence, en face du Casino-Théâtre, du débarcadère (0.0.5) de la Compagnie générale de navigation. La promenade est interrompue par le port (0.0.4) et son vaste bassin s'étendant de part et d'autre de la jonction entre la Vieille Ville et le château. Plus loin, au-delà d'aménagements quelque peu envahissants réalisés autour du club-house du Club nautique morgien (0.0.3), s'étend le magnifique parc de l'Indépendance. Etabli sur un terrain triangulaire s'ouvrant entre la Morges (0.0.1) et l'arsenal, ce jardin anglais compte parmi les parcs les plus remarquables de la région lémanique. Cadre annuel de la Fête de la tulipe, il est richement arborisé et présente un intérêt botanique certain, puisqu'il compte plus de 50 espèces d'arbres provenant de tous les continents. Il est en outre agrémenté de nombreux monuments et d'un kiosque à musique (0.0.2).

Situé sur la rive droite de la Morges et connecté au jardin anglais par plusieurs passerelles, le parc des Sports (VI) est dédié, comme son nom l'indique, aux

## Morges

Commune de Morges, district de Morges, canton de Vaud

activités physiques. Il forme une vaste étendue tout à fait plane et verdoyante, totalement dégagée dans sa partie centrale, là où se trouvent des terrains de sport dépourvus de tout aménagement périphérique. Sur ses bords sont parsemées quelques constructions de petite échelle, telles que la piscine, sur les rives, ou l'ancien stand de tir (0.0.16), près de la Morges. Sa situation si proche du cœur de l'agglomération rend d'autant plus spectaculaire son vaste dégagement. Sa signification est encore renforcée par le fait que sur sa limite septentrionale passe l'un des accès principaux à la localité, un tronçon de la route Suisse nommé à cet endroit avenue Ignace-Paderewski. Cet axe de circulation majeur est accompagné côté lac d'une généreuse arborisation, qui se termine à l'est, juste avant le pont (0.0.14) franchissant la rivière, avec une rangée de platanes particulièrement imposants (0.0.15). Sa chaussée est en partie scindée en son milieu par une bande engazonnée. Le côté amont de la route est également bordé d'une séquence végétale très arborisée et extrêmement longue, qui commence tout à l'ouest (VII), se poursuit à travers les jardins de l'un des développements résidentiels (4) et se termine, atteignant presque la Morges, avec le secteur verdoyant (V) dans lequel se dresse la maison Berlin (0.0.13). Cette ancienne demeure datant du 18<sup>e</sup> siècle apporte en outre une note pittoresque bien visible depuis l'avenue Ignace-Paderewski. Cette approche de la localité par l'ouest possède ainsi d'indéniables qualités paysagères, à peine entamées par le parking situé à l'angle nord-est du parc des Sports.

### Qualification

Appréciation de la petite ville/du bourg dans le cadre régional

☒☒☒/ Qualités de situation

Qualités de situation remarquables, grâce à l'implantation du noyau historique, une ville neuve fondée par Louis de Savoie sur les rives du Léman, dans une large baie, à l'embouchure d'une rivière. Bande d'espaces publics au bord du lac constituant un dégagement de l'agglomération vers le paysage lémanique. Occupation de la partie arrière de la rive suite à l'ar-

rivée du chemin de fer. Importante limite créée dans le site par les voies ferrées et l'autoroute, axes de communication passant au pied d'un coteau loti à partir du début du 20<sup>e</sup> siècle.

☒☒☒/ Qualités spatiales

Hautes qualités spatiales se trouvant surtout dans le noyau historique, l'un des meilleurs exemples de ville neuve en Suisse romande, une composition magistrale formée de deux rues principales parallèles, très larges et allongées, reliées par des ruelles transversales et définies par un double front continu de bâtiments très homogènes. En bordure de cette composante très dense, effet de masse suscité par le château et le temple. Clarté dans le dessin de deux faubourgs, avec un espace-rue très défini par les rangées de maisons contiguës, dotées de jardins à l'arrière. Qualités soutenues par l'ouverture sur le panorama lacustre des quais et de grands parcs, succession d'espaces publics dédiés au délassement et aux activités sportives.

☒☒☒☒/ Qualités historico-architecturales

Qualités historico-architecturales prépondérantes, grâce à un échantillon de très grande valeur de maisons urbaines avec rez-de-chaussées publics, datant principalement des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, dont les vestiges les plus anciens remontent au 16<sup>e</sup> siècle. Nombreux exemples de qualité de maisons individuelles érigées entre le 18<sup>e</sup> et le début du 20<sup>e</sup> siècle – allant de la maison de maître ou bourgeoise à la petite demeure d'inspiration pittoresque – et d'immeubles locatifs, certains avec rez commercial, construits au 19<sup>e</sup> et dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Présence de plusieurs monuments exceptionnels, tels que le château du 13<sup>e</sup> siècle, admirable exemple du type régulier géométrique, l'Hôtel de Ville du 16<sup>e</sup> siècle, le plus ancien édifice de ce type conservé dans le canton, et le temple du 18<sup>e</sup> siècle, l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture réformée en Suisse. Riche éventail de constructions faisant écho aux grands programmes de leur époque, du 16<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle, telles que l'ancien collège de Couvaloup, l'ancien grenier, les halles du port, l'église catholique néogothique, l'ancienne

Grenette-Casino, l'hôtel du Mont-Blanc, la gare, l'Infirmierie et le Casino-théâtre. Mention particulière pour le port, remanié au 17<sup>e</sup> siècle et élément-clé, jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle, de la prospérité commerciale de Morges.

2<sup>e</sup> version 12.2012/pla

Photos numériques : 2009, 2013  
Aline Henchoz, Michèle Jäggi

Coordonnées du site  
527.841/151.314

Mandant  
Office fédéral de la culture OFC  
Section patrimoine culturel et monuments  
historiques

Mandataire  
inventare.ch GmbH

ISOS  
Inventaire fédéral des sites construits  
d'importance nationale à protéger  
en Suisse